



Assemblée générale

UN LIBRARY
OCT 15 1992
UNISA COLLECTION

Distr.
GENERALE
A/47/369
17 septembre 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session
Point 94 a) de l'ordre du jour
provisoire*

Application du Plan d'action international sur
le vieillissement

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1	3
II. L'AGE DU VIEILLISSEMENT	2 - 19	3
A. La quadrature de la pyramide	6 - 9	4
B. Contestation des mythes	10 - 15	4
C. Le vieillissement, la jeunesse et les familles	16 - 19	6
III. CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE VIEILLISSEMENT	20 - 23	7
IV. AUTRES MANIFESTATIONS POUR LA CELEBRATION DE L'ANNIVERSAIRE	24 - 46	8
A. Journée internationale pour les personnes âgées	25 - 33	8
B. Campagne d'information	34 - 46	10

* A/47/150.

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
V. L'ANNEE DE DEPART	47 - 98	13
A. Définition des objectifs	48 - 53	13
B. Calendrier	54 - 56	14
C. Progrès régionaux	57 - 71	15
D. Connaissances spécialisées	72 - 83	18
E. Coopération	84 - 98	21
VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	99 - 103	24

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport est soumis en application des résolutions 46/91 et 46/94 du 16 décembre 1991 de l'Assemblée générale. Dans sa résolution 46/91, l'Assemblée a décidé de consacrer, lors de sa quarante-septième session, quatre séances plénières, c'est-à-dire deux jours de travail, à une conférence internationale sur le vieillissement, de célébrer comme il convient à l'échelon mondial le dixième anniversaire de l'adoption du Plan d'action international sur le vieillissement et de définir un ensemble d'objectifs concernant le vieillissement pour l'an 2000. L'Assemblée a également décidé de lancer une campagne mondiale d'information sur le programme d'activités relatives au vieillissement pour 1992 et au-delà et adopté les Principes des Nations Unies pour les personnes âgées. Dans sa résolution 46/94, l'Assemblée générale a, entre autres, prié instamment les Etats Membres de participer au niveau le plus élevé aux séances plénières; les a priés d'arrêter des objectifs nationaux concernant le vieillissement pour l'an 2001; et a invité à célébrer de façon particulière la Journée internationale pour les personnes âgées, le 1er octobre 1992.

II. L'AGE DU VIEILLISSEMENT

2. D'ici l'an 2001, la population mondiale devrait atteindre 6,3 milliards et une personne sur 10 être âgée de 60 ans ou davantage. Dans les pays développés, où le vieillissement de la population se manifeste depuis plusieurs décennies, ce chiffre sera presque de l'ordre de un sur cinq. Dans de nombreux pays en développement aussi, le processus du vieillissement de la population s'est déjà amorcé, et il se déclencherà bientôt dans d'autres, en raison de la baisse brutale des taux de fécondité qu'on y prévoit. L'"âge du vieillissement mondial" aura commencé.

3. Le fait qu'un plus grand nombre de nourrissons et d'enfants parviennent à l'âge adulte et à la maturité traduit les progrès réalisés dans de nombreux domaines de la condition humaine. L'augmentation du nombre des personnes actives d'âge avancé constitue une ressource, mais la nécessité d'assurer des soins et une protection à un nombre croissant de personnes très âgées ou âgées et de santé fragile représentera également un défi pour les sociétés à venir. Par ailleurs, les transformations radicales de la pyramide des âges qui sont prévues déclencheront d'autres transformations ayant des répercussions tant sur la vie des particuliers que sur les structures de la société. Ce phénomène est déjà évident dans les régions développées. Les attitudes et les politiques se modifieront ou devront être modifiées pour répondre aux nouveaux besoins et résoudre les nouveaux problèmes.

4. En 1991, l'Assemblée générale a relevé ce défi en adoptant les Principes des Nations Unies pour les personnes âgées (voir la résolution 46/91, annexe, de l'Assemblée générale). En 1992, l'Assemblée générale consacra quatre séances plénières à une conférence internationale sur le vieillissement (15-16 octobre), au cours de laquelle elle célébrera le dixième anniversaire de l'adoption du Plan d'action international sur le vieillissement et examinera les meilleurs moyens de permettre aux personnes âgées de mener des vies pleines et productives en contribuant aux activités de la communauté, et d'améliorer en général la qualité de leur vie.

5. Des débats prospectifs ainsi que les efforts déployés pour dissiper quelques-uns des mythes relatifs au vieillissement ont caractérisé l'ensemble de l'année marquant l'anniversaire. Quelques-uns des sujets de discussion sont résumés ci-dessous, dans le but de délimiter le seuil de l'âge du vieillissement mondial.

A. La quadrature de la pyramide

6. La "quadrature de la pyramide", expression utilisée pour désigner la transformation de la structure de la population, a commencé il y a de cela des décennies dans les pays développés et s'est développée au cours de ces dernières années dans les pays en développement, pratiquement à l'insu de tous. La transformation de la pyramide de la population en carré ou, plus exactement en rectangle, résulte d'une diminution du nombre des jeunes à la base de la pyramide ou d'une augmentation du nombre des personnes âgées à son sommet. Le rétrécissement de la base et l'élargissement du sommet se sont produits en même temps dans de nombreux pays.

7. Comme il est indiqué plus haut, ces transformations de la structure de la population ont déclenché des réactions en chaîne dans d'autres structures bien établies. Avec le vieillissement de la population, l'éducation qui était autrefois l'apanage de la jeunesse devient une nécessité permanente. Des habitudes bien établies en matière d'emploi doivent être revues, en raison de la contraction de la population active et de l'augmentation du nombre de personnes âgées à charge. Les services de santé conçus pour assurer la survie des enfants devront être complétés par des services visant à assurer le bien-être des personnes très âgées. Des politiques devront être mises au point pour tenir compte de l'évolution des structures familiales, la famille élargie étant progressivement remplacée par la famille "sans ramifications" comprenant quatre ou cinq générations successives de familles nucléaires.

8. Outre cette série de transformations structurelles de la société s'entraînant l'une l'autre, le vieillissement suscite une nouvelle conception du cycle de vie des individus, surtout en ce qui concerne la nécessité de prévoir à long terme en améliorant l'épargne, le logement, la formation et la coopération entre les générations.

9. La modification des structures de l'âge de la population et la transformation de la pyramide des âges en carré ont été exposées en détail dans le rapport des Nations Unies intitulé World Population Monitoring 1991, qui met spécialement l'accent sur la structure des âges 1/; il a été résumé dans une version abrégée (ST/ESA/SER.A/124).

B. Contestation des mythes

10. Deux mythes ont fait l'objet d'un examen approfondi pendant l'année marquant l'anniversaire. Le premier consiste à affirmer que le vieillissement des populations ne touche que les pays développés, et le deuxième que le vieillissement concerne surtout les personnes âgées et n'a que peu d'importance pour les générations plus jeunes.

11. Le vieillissement constitue très certainement un problème essentiel dans les pays développés. Les difficultés découlent de la contraction de la population active et de l'augmentation des coûts des systèmes de soins et de retraite. Certains prévoient que cette diminution de la main-d'oeuvre modifiera automatiquement le rapport de forces en sa faveur, ce qui lui permettra d'obtenir de meilleures conditions de travail et rémunération aux dépens des pensions de retraite et des services sociaux des retraités. Inversement, si la tendance se poursuit, l'augmentation du nombre des retraités accroîtra leur pouvoir politique et donnera plus de poids à leurs revendications en matière de pensions, services sociaux et soins de santé. Ainsi, en l'absence d'ajustements des politiques, des conflits sont à redouter entre actifs et retraités. Les ajustements proposés consisteraient notamment à accroître la population active et à diminuer les coûts de prise en charge des personnes âgées en adoptant des mesures tendant : a) à prévoir des conditions de travail plus souples pour permettre à un nombre plus important de personnes âgées de s'intégrer dans la population active; b) à accroître le nombre de jeunes immigrants; c) à développer la préparation à la vieillesse des individus, grâce à l'éducation permanente, au recyclage, à des modes de vie sains, à l'épargne et à la sécurité des liens familiaux et communautaires.

12. Les répercussions que le vieillissement aura sur les politiques dans les pays en développement ne sont pas apparentes dans l'immédiat. S'agissant des soins et de la protection à assurer aux personnes âgées, le problème paraît ne devoir se poser qu'à l'avenir. Toutefois, chaque cohorte successive de personnes âgées (ceux qui ont 40, 30 et 20 ans aujourd'hui) passera sa vieillesse pendant les premières décennies du siècle prochain, lorsque la proportion des jeunes (par rapport aux personnes âgées) ne fera que décroître. Ce phénomène se produira aussi à un moment où les structures familiales traditionnelles devraient être affaiblies par l'exode rural et les migrations internationales, et où le niveau de plus en plus élevé d'instruction et de participation à la vie publique des femmes devrait les amener à abandonner leurs rôles traditionnels au foyer. Les appuis dont disposeront les personnes âgées pendant les prochaines décennies revêtiront donc une forme très différente de leur forme actuelle ou passée.

13. En raison des coûts, les structures d'appui pour les personnes âgées dans les pays en développement seront probablement fondées sur une approche différente de celle axée sur la protection sociale qui a été largement suivie dans les pays développés. Pourtant, certains soutiennent le contraire. Ils font valoir que si l'on veut maîtriser l'explosion de la population et restreindre ses effets néfastes sur le développement, il faudra prévoir en faveur des parents des mesures de protection sociale et de sécurité d'une portée considérable avant qu'ils ne puissent renoncer à la sécurité que leur garantissait autrefois la famille nombreuse. La nature de ces mesures et leurs modes de financement restent encore à définir. Entre-temps, de nombreux responsables du développement invitent instamment les pays en développement à s'attacher en priorité à développer les programmes d'auto-assistance pour les personnes âgées.

14. Les approches basées sur la protection sociale et l'auto-assistance ne s'excluent pas mutuellement. Dans l'immédiat, toutefois, les projets fondés sur l'effort personnel représentent peut-être le plus sûr moyen d'aider la population âgée actuelle des pays en développement. Les personnes âgées des pays en développement travaillent en général jusqu'à un âge très avancé dans l'agriculture, la vente sur les marchés, l'artisanat, le ménage et le jardinage. Or, on peut les aider dans ces tâches grâce à des programmes de recyclage, de meilleurs outils, des facilités de crédit et des coopératives. Les plans et programmes de développement devraient comprendre un élément relatif aux personnes âgées. Les secteurs officiel et parallèle ont des rôles différents mais complémentaires à jouer dans l'ajustement au vieillissement des sociétés.

15. Si, à plus long terme, l'on veut que les personnes âgées indépendantes et productives soient utiles à la société et contribuent à son développement, il faudra que les ressources investies dans la population et réparties sur toute la durée du cycle de vie soient également considérées comme une partie intégrante des politiques mises au point pour faire face au vieillissement de la population.

C. Le vieillissement, la jeunesse et les familles

16. Le deuxième mythe qu'il convient de dissiper pendant l'année marquant l'anniversaire est que le vieillissement concerne seulement ou surtout les personnes âgées. Les personnes âgées représentent une minorité... dont la majorité de la population fera tôt ou tard partie. Les différentes cohortes ou générations arriveront à la vieillesse avec des expériences et des espérances différentes. Une vieillesse heureuse sur les plans social, économique et spirituel se prépare dès le début de la vie. On a encouragé l'adoption d'une approche fondée sur le cycle de vie pendant toute l'année. Une vision unifiée du cycle de la vie implique une vision unifiée de l'individu dans sa famille et sa société : la continuité dans le temps et dans les relations. De plus en plus, les enfants d'aujourd'hui ont non seulement leurs parents et leurs grands-parents, mais aussi leurs arrière-grands-parents et même leurs arrière-arrière-grands-parents. La famille élargie donne le sens de la longévité.

17. A d'autres égards, le vieillissement n'affecte pas seulement les personnes âgées. L'augmentation du nombre des personnes âgées diminuées (surtout celles âgées de 80 ans et plus), soit le groupe de population qui augmente le plus rapidement, fait peser un lourd fardeau sur ceux qui en prennent soin. La démence, l'incontinence, les troubles de l'audition et de la vision, les fractures de la hanche et d'autres infirmités diminuent fréquemment la capacité des personnes très âgées de mener une vie normale et elles exigent quelquefois des soins 24 heures par jour et 365 jours par an. Or, à mesure que le fardeau de ces soins s'accroît, le nombre de personnes pouvant les prodiguer dans les familles décroît, tant parce que le rapport entre la population âgée et la population d'âge mûr se modifie que parce qu'un plus grand nombre de femmes (qui assumaient traditionnellement ce rôle) occupent un emploi. Dans de nombreux endroits, prise en charge à domicile et en institution se combinent, le fardeau étant ainsi partagé.

18. Si de nouvelles stratégies de soins ne sont pas mises au point, il se produira un heurt entre les deux tendances actuelles qui sont :
a) l'accroissement du nombre de personnes âgées diminuées dont les familles et les communautés doivent prendre soin, et b) la diminution du nombre de personnes traditionnellement chargées de prendre soin des personnes âgées dans les familles.

19. On a instamment recommandé l'adoption de diverses mesures visant :
a) à assurer un financement plus important aux services de soins communautaires et à mieux les coordonner; b) à encourager la prestation de soins par tous les membres de la famille; c) à créer des services de soins pour personnes âgées sur les lieux de travail, sur le modèle des services pour enfants; d) à accorder des crédits de pension pour les membres des familles qui consacrent beaucoup de temps aux parents âgés; e) à accorder des pensions pour prise en charge des personnes âgées analogues aux pensions d'anciens combattants; et f) à encourager systématiquement l'entraide à l'échelle de la communauté.

III. CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE VIEILLISSEMENT

20. Les quatre séances plénières de l'Assemblée générale consacrées à une conférence internationale sur le vieillissement offrent la possibilité d'examiner, dans le cadre d'une instance mondiale prestigieuse, les effets du vieillissement sur la vie, l'infrastructure et les dépenses d'une nation, ainsi que d'affirmer l'engagement en faveur d'une collaboration internationale et multisectorielle en matière de vieillissement pendant la prochaine décennie.

21. Le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général présideront la cérémonie d'ouverture qui sera, en principe, suivie par une courte suspension de séance qui permettra à des organisations non gouvernementales de tenir une réunion d'information sur les stratégies à appliquer en collaboration pendant la prochaine décennie. Le débat en séance plénière qui suivra devrait être axé sur les stratégies futures, surtout celles visant à améliorer les courants d'informations, de connaissances spécialisées, de technique et de ressources.

22. La Conférence s'insérera dans le contexte de manifestations associées à l'anniversaire, notamment : a) la remise de distinctions en reconnaissance des efforts exceptionnels déployés pour appliquer le Plan d'action; b) la distribution d'une pochette d'information sur le vieillissement; c) l'émission du 1er octobre au 30 novembre d'un cachet spécial d'oblitération à l'occasion de la Journée internationale pour les personnes âgées; et d) une exposition sur le vieillissement et les personnes âgées au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Ces manifestations ont été préparées en coopération par les Etats Membres, le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et des organisations non gouvernementales.

23. La Conférence sera précédée par un forum des organisations non gouvernementales qui aura lieu pendant trois jours au Siège de l'Organisation des Nations Unies et à proximité, du 30 septembre au 2 octobre, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale pour les personnes âgées le 1er octobre.

IV. AUTRES MANIFESTATIONS POUR LA CELEBRATION DE L'ANNIVERSAIRE

24. L'apogée de l'année anniversaire sera la Conférence internationale sur le vieillissement mentionnée ci-dessus. Les nombreuses autres activités qui sont résumées ci-dessous sont axées sur deux thèmes : la Journée internationale pour les personnes âgées et une campagne mondiale d'information sur le vieillissement.

A. Journée internationale pour les personnes âgées

25. La Journée internationale pour les personnes âgées (le 1er octobre) est observée pour la deuxième fois cette année. Les manifestations comprennent un forum de trois jours organisé au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York et à proximité de celui-ci, du 30 septembre au 2 octobre. Cette manifestation de trois jours est organisée par le Comité des ONG sur le vieillissement de New York, en coopération avec le Département de l'information, le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires et d'autres organes du Secrétariat. Le 30 septembre, des ambassadeurs de quatre continents doivent prononcer des discours liminaires sur le vieillissement. Des experts traiteront de sujets touchant les rapports entre le vieillissement et le développement, la sécurité économique, la santé, l'environnement, les femmes et la famille. Les organisations non gouvernementales présenteront leurs objectifs pour la prochaine décennie.

26. Ce forum doit se poursuivre le 1er octobre au Siège des Nations Unies par un débat sur le thème "L'humanité atteint sa majorité". Des fonctionnaires de l'ONU feront des exposés sur les questions suivantes : la formulation des politiques, la population, les statistiques, la coopération technique, la formation et les programmes régionaux sur le vieillissement. Des représentants de grandes organisations non gouvernementales débattront de ce sujet "L'exploitation d'une ressource". Une réception en musique avec un orchestre de chambre composé de musiciens du troisième âge est prévue pour la soirée du 1er octobre.

27. Le 2 octobre, le forum doit se poursuivre par un festival pluriculturel d'une journée sur le vieillissement organisé à New York sur le thème "Le vieillissement en action". Ce festival est parrainé par le Département du vieillissement de la ville de New York et comportera des présentations d'artisanat, de danses, de choeurs, de mets et d'informations à caractère ethnique.

28. L'Office des Nations Unies à Vienne célébrera la Journée internationale pour les personnes âgées par un séminaire organisé par le Comité local des ONG qui s'occupent de la question du vieillissement, en coopération avec le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires. Les participants comprendront des représentants des Etats Membres, des personnalités officielles de l'Autriche et de la ville de Vienne, des experts internationaux et autrichiens et des représentants des personnes âgées. Ce séminaire examinera des stratégies prospectives touchant l'intégration des personnes âgées, le renforcement de la solidarité intergénérationnelle et la mise en place de systèmes efficaces de soins.

29. Un chœur de personnes âgées se produira au Centre international de Vienne le 1er octobre. Des enfants des écoles internationales de Vienne exposeront des dessins faits par leurs grands-parents. Une exposition sur la coopération internationale sur le vieillissement sera organisée, également au Centre international de Vienne, en collaboration par le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires et le Comité des ONG sur le vieillissement.

30. L'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies a l'intention d'utiliser du 1er octobre au 30 novembre 1992 un cachet d'oblitération spécial portant la mention "Journée internationale pour les personnes âgées". Entre-temps, l'Administration organisera en 1992 un concours international de dessin pour la production d'un timbre consacré au vieillissement qui sera émis en 1993.

31. Les manifestations prévues dans l'ensemble du monde à l'occasion de la Journée internationale pour les personnes âgées en 1992 comprennent : des émissions de radio et de télévision, des articles de presse, un concours de dessins techniques, des distributions de prix, des pique-niques et des marches intergénérationnelles, des ventes de charité et des dîners de bienfaisance, ainsi que des séminaires sur de nombreux thèmes différents.

32. Les rapports sur la première célébration de la Journée internationale en 1991 ont été publiés dans deux numéros du Bulletin on Ageing (No 3/1991 et 1/1992). Dix-neuf pays en développement et 14 pays développés ont communiqué un rapport sur leur célébration de la Journée au Centre pour le développement social et les affaires humanitaires; mais ceux qui ont organisé des manifestations doivent avoir été bien plus nombreux. En Inde, pour ne citer qu'un exemple, le Président, le Premier Ministre et les Ministres de l'agriculture et de la défense ont prononcé des déclarations à l'occasion de la Journée. De même, le Président de Sri Lanka ainsi que le Premier Ministre et le Ministre de la reconstruction, du réaménagement et de la protection sociale ont prononcé des déclarations. Les chefs de secrétariat de six institutions ou organes des Nations Unies ont publié des déclarations à l'occasion de la Journée. Le message du Secrétaire général à l'occasion de la Journée a également fait l'objet d'une large diffusion.

33. En vue de donner plus d'éclat à la Journée pendant les trois prochaines années et de relier ses activités aux grandes conférences ou manifestations des Nations Unies, on envisage d'adopter les thèmes suivants. Pour 1993, a) les droits de l'homme des personnes âgées et b) les connaissances et compétences indigènes des personnes âgées. Ces sujets pourraient permettre d'établir un lien entre la célébration de la Journée et la Conférence mondiale sur les droits de l'homme et l'Année internationale des populations autochtones qui doivent toutes les deux avoir lieu en 1993. Pour 1994, a) le vieillissement de la population et le développement et b) le vieillissement et la famille, thèmes à mettre en rapport avec la Conférence internationale sur la population et le développement et l'Année internationale de la famille, toutes les deux prévues pour 1994. Pour 1995, deux thèmes appropriés seraient : a) les femmes âgées et b) la solidarité entre les générations, compte tenu de la quatrième Conférence internationale sur les femmes et du dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse.

B. Campagne d'information

34. Une campagne d'information sur le vieillissement, pour 1992 et les années suivantes, a été organisée en deux phases, sous la responsabilité du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires pour la première et du Département de l'information pour la deuxième. Le Centre a commencé par publier le premier numéro du Bulletin on Ageing en 1991. Il a ensuite diffusé dans le monde entier l'annonce de la célébration de la première Journée internationale pour les personnes âgées, le 1er octobre 1991. Il a rédigé une note d'information intitulée "Un jour, une année et une décennie pour le vieillissement", qui doit être distribuée tout au long de l'année 1992. Ce document explique les raisons de la célébration de la Journée internationale pour les personnes âgées, le choix de 1992 comme année anniversaire et les objectifs fixés pour l'année 2001. Il contient également le texte des Principes des Nations Unies pour les personnes âgées, ainsi que des propositions concernant divers projets à exécuter au niveau communautaire ou local, dont 13 axés sur les quartiers et les familles, 12 sur les entreprises, 7 sur les écoles et établissements supérieurs, et 6 sur les médias.

35. Le Centre a collaboré avec des "rediffuseurs", ce qui a permis d'assurer à sa campagne une couverture maximale pour un coût modeste. Les rediffuseurs ont été choisis en fonction de l'influence qu'ils exercent auprès de différents groupes d'intérêt de par le monde : la Division de la population de l'ONU, qui est en contact avec des démographes, a republié l'annonce de célébration; HelpAge International a accordé une large place à certaines activités dans son bulletin intitulé ageACTION, qui s'adresse aux associations s'occupant du développement dans les pays en développement; la Fédération européenne pour les personnes âgées, en reprenant l'annonce dans son bulletin, a touché les spécialistes du vieillissement d'Europe orientale et occidentale; la World Leisure and Recreation Association a consacré son magazine du printemps 1992 au vieillissement; le Conseil international des infirmières a réuni un excellent dossier sur la santé et le vieillissement, qui a été distribué aux associations nationales affiliées dans 106 pays; la Fédération internationale des associations de personnes âgées a créé des "Comités associations membres pour 1992" afin de promouvoir l'année anniversaire dans ses nombreuses associations membres.

36. Les institutions spécialisées des Nations Unies ont publié des communications au sujet de l'année anniversaire, tout comme l'Institut international du vieillissement de Malte dans son bulletin trimestriel intitulé BOLD. Les publications que les institutions spécialisées et autres organismes des Nations Unies ont fait paraître à l'occasion de l'année anniversaire sont mentionnées plus loin, dans les parties C et D du chapitre V, où est notamment présenté le rapport 1991 sur le vieillissement dans le monde.

37. Trois affiches illustrant les Principes des Nations Unies pour les personnes âgées, les thèmes de la participation et des soins, et la Journée internationale pour les personnes âgées, ont été réalisées en collaboration avec la Fédération internationale de la vieillesse, le Comité national chinois sur la vieillesse et le Centre européen d'échange d'informations en gérontologie.

38. De nombreuses conférences tenues en 1991 et 1992 ont servi à promouvoir l'année anniversaire et ont contribué à la définition des objectifs. Le Bulletin on Ageing (No 1, 1992) contient un calendrier des manifestations internationales relatives au vieillissement. En sa qualité de responsable de la promotion de l'année anniversaire, le Centre a été invité en 1992 à exposer les initiatives prises par l'Organisation des Nations Unies pour célébrer l'année anniversaire et pour préparer la décennie à venir à l'occasion des conférences énumérées ci-après : "Des familles en évolution dans des sociétés en évolution", organisée par le Conseil international des femmes, à Bruxelles, du 8 au 10 février; "Perspectives du vieillissement", organisée par la Fondation Sandoz pour la recherche gérontologique, à Bâle (Suisse), du 15 au 18 mars; "Préparons ensemble l'avenir", organisée par le Ministère d'Etat chargé des personnes âgées (Canada) en coopération avec la Fédération internationale de la vieillesse et One Voice - the Canadian Seniors Network, à Vancouver (Canada), du 21 au 22 avril; "La qualité de la vie des personnes âgées dans une Europe unie", organisée par la Fédération européenne pour les personnes âgées, à Bratislava (Tchécoslovaquie) du 23 au 24 avril 1992; "Grandir ensemble : vivre et apprendre : une conférence intergénération", organisée par les Ministères canadiens de la citoyenneté et de l'éducation, à Toronto (Canada) du 1er au 3 juin; "Les objectifs de l'Organisation des Nations Unies en matière de vieillissement", organisée par la Fédération internationale de la vieillesse, le 19 juillet, à l'occasion de "L'Assemblée mondiale 1992 : améliorer la condition de l'homme" à Washington (Etats-Unis d'Amérique), du 18 au 24 juillet.

39. Les conférences suivantes, consacrées à l'année anniversaire et/ou à la définition des objectifs, sont organisées en coopération avec le Centre : "A siècle nouveau, espoir nouveau, pensée nouvelle : une conférence mondiale sur le vieillissement", organisée par la Fédération internationale de la vieillesse, à Bombay, les 30 et 31 août, et à Pune (Inde), du 1er au 3 septembre; "Atelier sur les aspects sociaux du vieillissement", organisée par la Fédération internationale de la vieillesse au cours de la Conférence internationale sur le vieillissement de la population organisée par l'Université d'Etat de San Diego (Etats-Unis d'Amérique), du 17 au 19 septembre; "Colloque marquant la Journée internationale pour les personnes âgées et le dixième anniversaire de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement", organisée par la Fédération internationale des associations de personnes âgées, à Barcelone (Espagne), du 1er au 5 octobre; et un séminaire sur les soins aux personnes âgées dans les pays d'Europe centrale et orientale, financé par le Gouvernement allemand. Le Centre collabore à l'organisation des conférences susmentionnées.

40. En septembre 1992, le Département de l'information a lancé la deuxième phase de la campagne d'information en distribuant aux Etats Membres, à la presse et aux organisations non gouvernementales un dossier d'information constitué de huit programmes que les centres d'information des Nations Unies diffusent auprès des chaînes de télévision et des stations de radio nationales, et des journaux du monde entier. Des émissions de radio et de télévision sont en cours d'élaboration, ainsi que des messages d'intérêt public. Une exposition itinérante consacrée au vieillissement est également en chantier; elle sera d'abord présentée au Siège de l'ONU à New York.

41. Le Département organise, avec le concours du Département des personnes âgées de la ville de New York et des organisations non gouvernementales, un forum de trois jours, du 30 septembre au 2 octobre, à l'occasion de la Journée internationale pour les personnes âgées.

42. Le Département s'efforce par ces initiatives d'appeler l'attention du public sur la nécessité de préparer sa vieillesse tout au long de la vie en prenant des mesures visant à s'assurer un revenu, en tirant parti de la formation continue, en menant une vie saine et en coopérant avec les autres générations. Le Département met l'accent sur la participation des personnes âgées ainsi que sur les soins qui leur sont nécessaires. Il explique l'histoire et le fonctionnement du Programme des Nations Unies pour le vieillissement. Le nombre des coupures de presse retournées et des messages repris donne une certaine idée des résultats de la deuxième phase de cette campagne d'information à l'échelon mondial. En revanche, l'impact réel de cette campagne, c'est-à-dire la mesure dans laquelle chacun comprend son propre vieillissement et celui de la société à laquelle il appartient et la manière dont il réagit face à cette question est plus difficile à évaluer.

43. La campagne d'information des Nations Unies a pu s'appuyer sur des initiatives antérieures, prises essentiellement au niveau national, telles que la publication de la brochure promotionnelle intitulée "Comment planifier ses activités : recettes à l'intention des personnes âgées", au Canada, en 1988, par le Bureau chargé des personnes âgées de l'Ontario, et le lancement de plusieurs campagnes par des organisations non gouvernementales : la campagne multisectorielle menée aux Etats-Unis sur le thème de "la maturité"; la campagne intergénérationnelle intitulée "Vieillir c'est grandir" menée en Suède et la campagne annuelle menée en Irlande sur le thème "La force de l'âge". Elle a été le point de départ de la grande campagne de manifestations et d'appels de fonds que la DaneAge Foundation prévoit d'organiser et qui permettra, lorsque l'on aura trouvé des commanditaires, de produire des spectacles musicaux qui se tiendront à Bangkok, Copenhague, Harare, Londres, Moscou et New York, ainsi, éventuellement, qu'un film et des disques. Les recettes ainsi obtenues aideront les personnes âgées en les mettant en mesure de prendre des initiatives personnelles, notamment dans les pays en développement.

44. S'il est vrai que les campagnes nationales ont servi de tremplin à la campagne internationale, les rapports reçus par le Centre montrent que celle-ci a été, en retour, le point de départ de nombreuses initiatives nationales. Il y a tout lieu de se féliciter de cette symbiose entre les campagnes lancées à ces deux échelons.

45. Si l'année anniversaire 1992 a généralement été l'occasion de célébrer la vieillesse et d'élaborer des plans pratiques portant sur les années à venir, l'événement a été fêté avec tristesse dans certaines parties du monde. Dans les régions où sévissent les conflits armés, la famine et l'extrême pauvreté, la question du vieillissement et des besoins propres aux personnes âgées ne peuvent recevoir une grande attention. La paix et le développement sont des conditions sine qua non de l'exécution efficace de politiques et de programmes relatifs au vieillissement.

46. Nombre d'organisations de personnes âgées se préoccupent de la question de la paix, notamment l'Association des Grey Panthers et l'Association internationale du troisième âge (ISCA). La première s'est associée à des organisations de jeunes pour protester contre la fabrication de jouets de guerre destinés aux enfants. La seconde, qui a été créée pour promouvoir un monde meilleur, a précisé récemment ses objectifs qui sont, entre autres, la recherche de la paix, la protection de l'environnement, et le respect des droits de l'homme.

V. L'ANNEE DE DEPART

47. L'année anniversaire 1992 a été l'occasion d'un grand débat public sur la question du vieillissement : 1992 a été un aboutissement, mais surtout, un point de départ.

A. Définition des objectifs

48. En ce qui concerne les activités futures, le projet d'ensemble de huit objectifs mondiaux relatifs au vieillissement à atteindre d'ici à l'an 2001, qui a été élaboré, est le résultat d'un effort collectif (voir A/47/339). Ces objectifs constituent une stratégie pratique pour la prochaine décennie.

49. Les objectifs proposés visent à mobiliser un grand nombre de ressources, d'organismes et d'activités pour : appuyer davantage d'activités relatives au vieillissement aux niveaux national et communautaire; intégrer la question du vieillissement aux principales activités de développement et aux principales manifestations de la décennie; harmoniser la recherche et établir, au niveau mondial, un corps de volontaires du troisième âge au service de la paix et du développement; et améliorer l'efficacité des activités du système des Nations Unies et celle des organisations non gouvernementales.

50. Durant les débats consacrés à la définition des objectifs, certains participants ont privilégié une approche globale en matière de planification; d'autres ont privilégié une approche pragmatique tenant compte des conditions locales. Certains participants ont souhaité qu'on aide en priorité les personnes âgées à jouer un rôle actif dans la société; d'autres, par contre, préféreraient que les ressources modestes dont on dispose soient allouées à la mise en place d'un système de soins efficace pour les personnes âgées de santé fragile. Il est clair que toutes ces approches sont valables et que les priorités seront fixées en fonction des conditions locales ou nationales.

51. Il ressort des discussions sur la définition des objectifs que le programme mondial sur le vieillissement a évolué au cours de la dernière décennie, au point que ce qui s'impose à l'avenir est une approche générale, souple et polyvalente de façon à prendre en compte les activités des différents organismes dans ce domaine. Si les consultations qui ont précédé la définition des objectifs ont constitué un point de départ en matière de coopération, elles auront aussi mis en lumière la nécessité d'améliorer les mécanismes de coordination.

52. Des consultations exploratoires ont été entamées avec les Etats Membres et les organisations non gouvernementales intéressés sur la manière d'améliorer la coordination internationale et multisectorielle entre les nombreux acteurs du programme mondial sur le vieillissement.

/...

53. Au niveau national aussi, il est évident qu'il existe une grande diversité de partenaires et d'approches en ce qui concerne le vieillissement. En de nombreux endroits, de nouvelles formes de coopération entre les secteurs formels et informels s'ébauchent. La coopération entre les pouvoirs publics, les professionnels, les entreprises et les institutions bénévoles crée un véritable "panachage de services sociaux", dans lequel les personnes âgées jouent un rôle de plus en plus actif en prodiguant des conseils et en favorisant la prise d'initiatives personnelles. Le rapport du Secrétaire général sur les objectifs mondiaux relatifs au vieillissement à atteindre d'ici à l'an 2001 comprend un chapitre intitulé "Quelques directives pour la fixation des objectifs nationaux relatifs au vieillissement" (voir A/47/339, chap. IV).

B. Calendrier

54. Le calendrier établi pour la décennie à venir montre que l'infrastructure est en place et qu'il sera possible de poursuivre l'évaluation des stratégies fixées. Les années impaires, l'Assemblée générale débattera de la question du vieillissement et des réunions entre les organismes des Nations Unies auront lieu sur cette question. Tous les quatre ans, soit en 1993, en 1997 et en 2001, la Commission du développement social examinera l'application du Plan d'action, ces dates coïncidant avec la tenue de congrès mondiaux de gérontologie. Le troisième rapport sur le vieillissement dans le monde doit paraître en 1997. Il est prévu d'organiser un certain nombre de conférences et d'études périphériques en liaison avec les activités susmentionnées.

55. La deuxième décennie du Plan d'action s'ouvre avec l'introduction de nouveaux instruments, à savoir les propositions concernant les objectifs mondiaux relatifs au vieillissement à atteindre d'ici à l'an 2001, et les Principes des Nations Unies pour les personnes âgées, la création de nouvelles institutions, dont l'Association de la fondation Banyan : une fondation mondiale du vieillissement, l'Institut international du vieillissement de Malte et la Société africaine de gérontologie, et l'apparition de nouvelles possibilités d'intégrer le vieillissement à certains des événements et des conférences les plus marquants de la décennie à venir.

56. L'année 1993 sera une année décisive pour entretenir la dynamique créée en 1992. Elle s'ouvrira par la trente-troisième session de la Commission du développement, à Vienne, qui procédera au troisième examen de l'application du Plan d'action. Les conclusions de la Commission seront transmises à l'Assemblée générale par le Conseil économique et social. La cinquième réunion interinstitutions spéciale consacrée au vieillissement se tiendra après la session de la Commission, à Vienne également. Le Congrès mondial de gérontologie, organisé par l'Association internationale de gérontologie, aura lieu à Budapest du 4 au 9 juillet, avec la participation du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires. Le Centre informera l'ensemble des participants, généralement plusieurs milliers d'experts, des conclusions du troisième examen de l'application du Plan d'action, et explorera avec les experts intéressés les modes de coopération qui permettraient d'atteindre certains objectifs mondiaux relatifs au vieillissement d'ici à l'an 2001.

C. Progrès régionaux

57. Au niveau régional, les activités relatives au vieillissement se caractérisent actuellement par l'expansion des activités menées en Asie et dans le Pacifique; une nouvelle initiative en Afrique occidentale; le lancement de plusieurs initiatives indépendantes en Amérique latine et dans les Caraïbes; et la constitution de la Société africaine de gérontologie. En Europe, où des études importantes se poursuivent, de nombreux pays célébreront l'Année européenne pour les personnes âgées et de la solidarité entre les générations en 1993. En Amérique du Nord, d'innombrables études et activités de promotion sont menées par les services administratifs, les universités, les organisations de personnes âgées, les entreprises et les associations. On trouvera plus loin des exemples illustrant les activités actuellement menées par les bureaux régionaux des Nations Unies, ainsi que d'autres initiatives.

58. Pour la définition de stratégies et d'objectifs régionaux pour la décennie à venir, il y aurait lieu de s'inspirer des nombreuses études régionales menées récemment en vue du deuxième examen de l'application du Plan d'action qui a reçu l'appui du Fonds des Nations Unies pour la population et du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies concernant le vieillissement. On examine actuellement la possibilité de tenir des réunions pour définir des objectifs régionaux et nationaux. Ainsi, le Comité national chinois sur le vieillissement a offert de contribuer à la définition d'objectifs aux niveaux régional et national, comme il est indiqué plus bas.

59. Selon les prévisions, l'Afrique sera la dernière région à voir ses populations touchées par le vieillissement. Il n'en reste pas moins que les gouvernements et les familles doivent déjà faire face à une situation difficile en raison des migrations massives de jeunes et de personnes d'âge mûr fuyant les catastrophes naturelles, la guerre et la pauvreté qui sévissent dans les zones rurales. Les personnes âgées ont tendance à rester sur place mais, si elles partent, elles deviennent vulnérables. Dans les zones touchées par l'épidémie du SIDA, nombre de personnes âgées s'occupent de leurs enfants contaminés et élèvent leurs petits-enfants. La Société africaine de gérontologie a été créée afin de faire face à la situation actuelle et de préparer le vieillissement de la population, qui posera des problèmes graves au cours du prochain siècle.

60. La Société africaine de gérontologie, créée en 1989, est une association bénévole regroupant des personnes et des organisations préoccupées par le vieillissement des populations en Afrique. Elle vise à : a) sensibiliser les populations de la région à la question du vieillissement; b) mettre en place des services consacrés aux personnes âgées et aider les gouvernements et les organisations non gouvernementales africains à prendre des initiatives dans ce domaine; c) mettre en route des programmes d'enseignement et de formation relatifs au vieillissement et aider les universités et autres établissements d'enseignement africains à faire de même; d) établir des liens entre la recherche et la formulation des politiques; e) coopérer avec l'Association internationale de gérontologie et les organisations membres afin d'atteindre les objectifs susmentionnés; f) obtenir des fonds pour appuyer les objectifs susmentionnés.

61. Comme suite aux demandes de l'Assemblée générale tendant à ce qu'une assistance soit apportée à la Société africaine de gérontologie (résolution 46/94 pour la dernière en date), plusieurs organismes internationaux élaborent actuellement des programmes ou des projets en collaboration avec la Société. C'est ainsi que le Président de la Société a participé à la réunion du groupe d'experts consacrée à la définition des objectifs relatifs au vieillissement à atteindre d'ici à l'an 2001, qui s'est tenue à Vienne du 23 au 26 mars 1992. Son vice-président a participé au deuxième Congrès européen de gérontologie, à Madrid, du 11 au 14 septembre 1991. La Société demande l'assistance du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies concernant le vieillissement pour pouvoir devenir opérationnelle, accroître le nombre de ses membres et procéder à des appels de fonds. Avec l'aide de HelpAge International et de l'American Association of Retired Persons, elle participera aux travaux de recherche actuellement menés par le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires sur le thème suivant : les incidences sur le développement de l'évolution démographique : vieillissement de la population mondiale. L'Institut international du vieillissement de Malte prévoit d'organiser à Budapest (Hongrie), en collaboration avec la Société, une conférence destinée à préparer le quinzième Congrès mondial de gérontologie. On continuera de fournir un appui à la Société, dans le cadre des objectifs mondiaux à atteindre d'ici l'an 2001.

62. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) organisera en 1993 un séminaire réunissant 15 experts, qui sera consacré à la situation et aux perspectives du vieillissement ainsi qu'à l'élaboration de politiques et programmes pour les personnes âgées, notamment en matière de sécurité sociale. Les experts examineront : a) les tendances démographiques en matière de vieillissement; b) les systèmes de protection et de sécurité sociales dans les pays de la région; c) les écarts entre les services actuels et les besoins futurs; d) les activités des Nations Unies dans le domaine du vieillissement, notamment les conclusions de la troisième opération d'examen et d'évaluation de l'application du Plan d'action international sur le vieillissement, et e) les stratégies élaborées pour définir de nouveaux programmes et politiques relatifs au vieillissement dans le cadre de la région, notamment des objectifs régionaux pour la prochaine décennie. Le séminaire devrait ouvrir la voie à l'adoption de politiques et programmes tendant à intégrer les personnes âgées au développement.

63. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) prévoit de prendre une série d'initiatives en 1992 pour appuyer l'élaboration d'une politique nationale globale en matière de vieillissement. Premièrement, il s'agira de recueillir des informations à partir de plusieurs sources : réunion de chercheurs, études menées dans les pays sur la situation socio-économique des personnes âgées, bibliographie annotée des politiques et programmes relatifs au vieillissement et données statistiques. Une synthèse des informations recueillies sera réalisée. Elle sera examinée lors d'une réunion d'experts convoquée à cet effet. Un projet type de politique nationale globale en matière de vieillissement sera élaboré et soumis à l'examen de hauts fonctionnaires venus de 16 pays de la région.

64. La CESAP appuie actuellement l'élaboration de politiques au niveau local. D'ici à la fin 1992, elle mettra en train un projet visant à instaurer un dialogue entre les personnes âgées et les dirigeants locaux, à identifier les questions liées au vieillissement qui se posent au niveau local, et à définir des politiques et programmes types que les autorités locales et les organisations non gouvernementales peuvent mettre en oeuvre pour associer les personnes âgées aux activités de développement. Les six pays appartenant aux sous-régions d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Est devraient être parties prenantes dans ce projet.

65. Une table ronde sur le vieillissement des populations asiatiques s'est tenue au siège de la CESAP, à Bangkok, du 4 au 6 mai 1992. La question du vieillissement a figuré à l'ordre du jour des réunions de haut niveau qui se sont tenues récemment, notamment la quatrième Conférence ministérielle de l'Asie et du Pacifique sur la protection et le développement social, et la quatrième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique.

66. Les organisations non gouvernementales intensifient leurs activités dans la région de l'Asie et du Pacifique, et c'est grâce à elles qu'a été créé récemment, à l'Université Chiang Mai en Thaïlande, le Centre de formation asiatique sur le vieillissement.

67. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a publié en 1989 une étude intitulée "Les personnes âgées en Amérique latine : un secteur stratégique de la politique sociale dans les années 90", qui a été financée par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). S'il est reconnu dans cette étude que plusieurs initiatives indépendantes ont été prises dans la région, l'accent y est mis néanmoins sur la nécessité de parvenir à une meilleure coordination régionale. La Pan-American Health Organization s'attache à mieux coordonner la planification et la programmation des pays développés et des pays en développement en matière de vieillissement.

68. Le Groupe des activités relatives à la population de la Commission économique pour l'Europe a entrepris, avec le concours financier du FNUAP, des travaux de recherche sur les conséquences socio-économiques du vieillissement de la population dans cette région, qui serviront de base pour les orientations futures. Les conclusions seront publiées dans deux volumes provisoirement intitulés "Le vieillissement de la population en Europe et en Amérique du Nord". Le premier sera consacré aux causes démographiques et aux conséquences économiques, le deuxième aux aspects sociaux du vieillissement et à l'évolution de la question dans le contexte de l'histoire des pays.

69. Le secrétariat de la Commission économique pour l'Europe a mis à exécution récemment, avec l'assistance du FNUAP, un nouveau projet quadriennal intitulé "La dynamique du vieillissement de la population dans les pays de la région de la Commission économique pour l'Europe". Il s'agira d'analyser la situation socio-économique des personnes âgées en Europe orientale et centrale, et d'établir certaines comparaisons avec les pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Des rapports par pays et des études comparatives entre pays seront établis à partir de micro-échantillons tirés

des plus récents recensements de la population et de l'habitation effectués dans certains pays membres de la Commission économique pour l'Europe. Les ménages ayant à leur charge une personne âgée au moins constitueront l'unité d'échantillonnage; les échantillons comporteront des informations qui, au niveau des individus et des ménages, seront internationalement comparables et spécifieront le sexe. Des ateliers seront organisés pour former les participants originaires d'Europe orientale et centrale à la conception et à la production de micro-échantillons de recensement, ainsi qu'à la réalisation de travaux de recherche orientés vers la formulation de politiques concernant la situation des personnes âgées.

70. Le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Europe s'occupe particulièrement des questions concernant les soins auto-administrés et le vieillissement en bonne santé. En 1992, le Bureau a fait paraître une série de guides de soins auto-administrés pour un vieillissement en bonne santé à l'intention des particuliers et des familles; ces guides sont également conçus pour aider les professionnels à conseiller leurs patients. Après avoir publié six guides en 1992, le Bureau prévoit d'en faire paraître six autres à brève échéance.

71. Les pays de la Communauté économique européenne célébreront en 1993 l'Année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations, dont les objectifs sont les suivants : encourager l'échange d'études et de travaux de recherche; organiser des conférences, des séminaires et des réunions; et lancer des projets novateurs et des campagnes de sensibilisation. Trois structures ont été créées pour orienter ces activités : un comité consultatif, composé de deux représentants du gouvernement de chaque Etat membre, se réunissant tous les quatre mois; un groupe de suivi ou d'"observateurs", composé de 12 experts scientifiques originaires de pays européens, chargé de rendre compte de la situation sociale et économique des personnes âgées dans la région; et un groupe de liaison comprenant des organisations non gouvernementales s'occupant des personnes âgées. Les activités de promotion pour l'année 1993 consistent dans l'organisation de conférences, de festivals, de pièces de théâtre, de jeux, d'expositions, de compétitions, et d'un "parlement européen du troisième âge".

D. Connaissances spécialisées

72. La question du vieillissement fait actuellement l'objet d'une abondante documentation spécialisée - comme en témoignent les nombreuses études, enquêtes et conférences déjà citées - essentiellement dans les pays développés, et à un degré moindre dans les pays en développement. Combler l'écart entre la recherche et l'élaboration de principes d'action reste un défi permanent partout dans le monde et la raison d'être des objectifs mondiaux relatifs au vieillissement à atteindre d'ici l'an 2001.

73. Le rapport de 1991 sur la situation mondiale en ce qui concerne le vieillissement traite de la question de l'élaboration de principes d'action dans les pays en développement. Devant paraître tous les six ans conformément à la résolution 41/96 de l'Assemblée générale du 4 décembre 1986, ce rapport s'écarte des grandes lignes du premier rapport du genre publié en 1985, pour se consacrer à huit questions clefs : adaptation aux possibilités d'emploi qui s'offrent aux personnes âgées; dosage approprié des programmes visant à assurer la sécurité des revenus; appui économique et social aux personnes

âgées sans famille; soutien aux familles et personnes âgées; problèmes spécifiques aux femmes âgées; lutte contre le drame de la cécité due à l'âge; hébergement des personnes âgées; et mise en place d'une infrastructure pour les personnes âgées. Pour chacune de ces questions, le rapport présente un tableau de la situation, les résultats des recherches ainsi que les différentes possibilités d'action. Cet exposé général est suivi d'exemples concernant certains pays. Ce rapport servira de publication de référence de l'ONU sur le troisième âge jusqu'à la publication du troisième rapport du genre en 1997.

74. La première phase des recherches menées actuellement par le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, intitulée "Les incidences sur le développement de l'évolution démographique du fait du vieillissement de la population mondiale", est terminée. Les données obtenues à partir des enquêtes par sondage sur les personnes âgées réalisées au Chili, en République dominicaine, au Sri Lanka et en Thaïlande sont en cours d'analyse, et les résultats préliminaires seront présentés aux deux conférences internationales sur le vieillissement devant se tenir respectivement à Bombay (Inde) et San Diego (Etats-Unis d'Amérique).

75. Ces recherches constituent une première tentative interrégionale en vue de définir les rôles, les relations et les contributions réels des personnes âgées aux niveaux de la famille et de la communauté dans les pays en développement. Une fois achevées, les recherches devraient permettre de mieux cerner les possibilités qui s'offrent aux personnes âgées dans leurs familles et leurs communautés en faisant des comparaisons entre pays. Elles doivent également permettre de déterminer si les indicateurs couramment utilisés dans les pays développés s'appliquent aux pays en développement, et éventuellement en définir de nouveaux. Elles doivent aider les planificateurs des pays en développement à formuler des projets et programmes appropriés car l'expérience des pays développés en matière de vieillissement ne peut être entièrement reprise par les pays en développement.

76. Ce projet de recherche est financé par le FNUAP, assisté par HelpAge International, the American Association of Retired Persons et SSM Bridges International. Le Gouvernement suédois a apporté une importante contribution à la deuxième phase des recherches qui portent sur les personnes âgées en Afrique et en Asie occidentale.

77. Le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) prépare une étude intitulée "Principes directeurs pour l'amélioration des conditions de vie et de logement des personnes âgées et handicapées lors de la gestion et du développement des établissements humains". L'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme examine actuellement les méthodes qui permettraient d'améliorer la collecte et l'analyse de données sur les femmes âgées.

78. L'OMS poursuit son programme mondial de recherche sur la démence, l'ostéoporose, les modifications immunologiques et les conditions d'un vieillissement réussi. Une meilleure compréhension des facteurs qui contribuent à un vieillissement sain et, inversement, des maladies liées à l'âge, aiderait les générations futures à "ajouter de la vie aux années". L'OMS continue d'aider les Etats Membres à mettre au point des programmes nationaux de soins de santé, à améliorer les programmes de formation en

matière de soins de santé et les programmes d'études gériatriques et à assurer des soins complets aux personnes âgées fragiles en milieu communautaire ou en institution.

79. L'Organisation internationale du Travail prépare actuellement une étude intitulée "Les travailleurs âgés : conditions de travail et transition vers la retraite". Cette étude doit être publiée en 1993. Pour marquer l'année anniversaire, elle a produit deux publications intitulées respectivement : L'OIT et les personnes âgées et Manuel de formation à l'intention des personnes âgées. Ce ne sont là que trois exemples de l'intérêt constant manifesté par l'OIT pour les travailleurs âgés et de sa coopération avec l'Association internationale de la sécurité sociale pour mettre au point des systèmes de sécurité sociale adaptés aux pays en voie de développement.

80. L'Unesco poursuit ses travaux sur la préparation à la retraite ainsi que l'élaboration de programmes d'études et la participation des étudiants dans les universités du troisième âge.

81. Les initiatives prises par l'Institut international du vieillissement en matière de formation répondent aux besoins des décideurs, des spécialistes et des volontaires des pays en développement : l'Institut offre notamment trois stages annuels de courte durée et un stage de longue durée sanctionné par un diplôme de gérontologie. Il effectue actuellement un certain nombre de projets de recherche, dont un projet de quatre ans orienté vers l'action en Chine. Il collabore avec l'OMS dans le cadre de ses recherches sur la démence, et publie des documents et monographies scientifiques sur le vieillissement ainsi qu'un bulletin trimestriel intitulé BOLD. L'Institut oeuvre en étroite collaboration avec les institutions et organes spécialisés du système des Nations Unies ainsi qu'avec 24 institutions ou organisations non gouvernementales. Il procède à des échanges d'informations avec 124 organisations dans 52 pays.

82. Prévoir à partir des projections démographiques les changements de société et les ajustements budgétaires qu'ils entraînent demeure un défi majeur pour les services de planification nationaux et fait l'objet d'une attention particulière de la part de la communauté internationale au moment où elle prépare la Conférence de 1994 sur la population et le développement. Deux publications seront particulièrement utiles pour l'établissement des données sur le vieillissement qui seront présentées à la Conférence : a) The United Nations World Population Monitoring 1991 (ST/ESA/SER.A/126) consacrée à la structure de la population par âge, et b) le numéro spécial sur le vieillissement de la population et la situation des personnes âgées, qui paraîtra en 1993 comme supplément de l'Annuaire démographique de 1991. Ces publications sont réalisées respectivement par la Division de la population et le Bureau de statistique du Département du développement économique et social.

83. Une Conférence internationale sur le vieillissement de la population organisée par l'Université de San Diego du 17 au 19 septembre 1992 apportera certainement une contribution importante à la Conférence de 1994 sur la population. La Conférence de San Diego est organisée par la Division de la population de l'ONU avec la participation active du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires et le soutien de cinq institutions ou organes spécialisés de l'ONU ainsi que de 21 organisations non gouvernementales. Les participants seront des décideurs, des planificateurs

et des spécialistes qui étudieront les incidences du vieillissement de la population dans toutes les régions du monde. Les conclusions et recommandations de la Conférence seront présentées au Secrétariat de l'ONU en tant que contribution au dixième anniversaire de l'adoption du Plan d'action international sur le vieillissement en 1992, de l'Année internationale de la famille en 1994 et de la Conférence sur la population et le développement en 1994.

E. Coopération

84. En prélude à d'autres opérations de partenariat en vue de la réalisation de certains objectifs, le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires a élaboré un programme de coopération avec HelpAge International en 1991 et le Comité chinois sur le vieillissement en 1992. Il a également coopéré avec l'American Association of Retired Persons en 1991. Ce genre de collaboration représente un complément non négligeable au programme ordinaire des Nations Unies sur le vieillissement, en permettant de disposer de moyens de diffusion et de compétences spécialisées que le programme ne peut pas offrir à l'heure actuelle.

85. HelpAge International a dirigé plus de 200 projets sur le vieillissement dans les pays en développement en 1991. Pour profiter de l'expérience acquise, il est prévu d'organiser un séminaire à l'intention des représentants des gouvernements et des organisations non gouvernementales des pays en développement en vue de mettre au point des propositions valables qui seront présentées au Fonds d'affectation spéciale concernant le vieillissement. Un autre séminaire, tenu à Vienne du 15 au 17 juillet 1991, a permis à des représentants de gouvernements et d'organisations non gouvernementales d'Europe centrale et orientale de mettre au point des stratégies pratiques en matière de vieillissement. HelpAge International a organisé cette réunion en coopération avec le Centre et a continué de fournir des services consultatifs aux participants après le séminaire.

86. Le Gouvernement allemand a proposé de financer un séminaire à l'intention des représentants de gouvernements et d'organisations non gouvernementales d'Europe centrale et orientale, actuellement prévu pour novembre 1992 à Vienne, comme contribution à l'année anniversaire. HelpAge International a offert de cofinancer cette réunion qui viendrait conforter les enseignements pratiques tirés de la réunion de juillet 1991.

87. Un programme de coopération entre le Centre et le Comité national chinois sur le vieillissement a été lancé en mai 1992. Ce programme prévoit des échanges d'informations et des services consultatifs continus. On envisage également d'organiser deux réunions de groupes d'experts en Chine. La première, consacrée à la définition d'objectifs régionaux sur le vieillissement pour l'année 2001, devrait se tenir à Beijing au cours du dernier trimestre de 1993. La seconde, dont la date n'est pas encore fixée, porterait sur la définition d'objectifs nationaux dans le domaine de l'éducation pour et par les personnes âgées.

88. Le Centre a coopéré avec l'American Association of Retired Persons à l'organisation d'une réunion d'un groupe d'experts sur l'intégration des femmes âgées au développement, tenue à Vienne du 7 au 11 octobre 1991. Les conclusions et recommandations de cette réunion ont été présentées à la

Commission de la condition de la femme, à sa trente-sixième session. La Commission, dans sa résolution 36/4, a invité les organismes intéressés à prendre un certain nombre de mesures spécifiques en faveur des femmes âgées, et notamment à les inclure dans leurs programmes et stratégies pour le développement..

89. Dans la même résolution, la Commission a invité le Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, devant se tenir en 1993, à inscrire à l'ordre du jour de cette conférence la discrimination fondée sur l'âge et le sexe. Elle a invité également le Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement, devant se tenir en 1994, à inscrire à l'ordre du jour de cette conférence la situation des femmes âgées et leur intégration dans le développement. La Commission a également invité le Secrétaire général à lui faire rapport à sa trente-huitième session sur la prise en compte des critères par genre dans les objectifs chiffrés concernant le vieillissement, en cours d'élaboration par le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires.

90. Le vieillissement est à maints égards un signe de développement et d'enrichissement de la société, mais l'adaptation des politiques et des programmes à une population plus âgée nécessite un investissement initial en moyens humains et financiers. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies concernant le vieillissement et l'Association de la Fondation Banyan, fondation mondiale du vieillissement, s'attachent à mobiliser des fonds et à les affecter à des projets concernant le vieillissement dans les pays en développement. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies concernant le vieillissement a abordé l'année 1992 avec un solde estimé à 203 646 dollars. Au cours de la conférence d'annonces de contributions de 1991 pour les activités opérationnelles des Nations Unies, des contributions d'un montant de 43 237 dollars ont été annoncées. En l'absence de nouvelles contributions, il ne sera pas possible de répondre aux demandes d'aide formulées par les pays en développement.

91. En 1991, le Fonds a financé neuf projets d'un montant total de 94 000 dollars, dont quatre en Afrique et un en Amérique latine, les quatre autres étant des projets interrégionaux ou mondiaux. Les projets africains portaient sur la fourniture d'une assistance à la nouvelle société africaine de gérontologie en vue de la mise en place de ses réseaux et de la promotion de ses objectifs; à l'Institut Panos pour la production d'une publication sur la tradition orale du Sahel intitulée "Aux portes du désert"; à l'Université de Bénin (Nigéria) pour l'organisation d'un séminaire sur la préparation à la retraite; et enfin, une assistance pour la réalisation de la troisième phase d'un projet d'aide aux personnes âgées en Ouganda, en coopération avec l'Eglise anglicane du pays. Cette phase du projet sera marquée par l'inauguration officielle, au début du mois d'octobre 1992, d'un foyer pour personnes âgées disposant d'une ferme autogérée, dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées (1er octobre). Le projet de l'Ouganda a été soutenu tout au long de sa réalisation par des contributions du Gouvernement allemand.

92. En République dominicaine, le Fonds a aidé à la mise en oeuvre d'une stratégie nationale visant à créer de nouvelles possibilités pour une vieillesse productive.

93. L'assistance du Fonds aux niveaux interrégional et mondial a porté sur les activités suivantes : études comparatives sur la législation concernant les personnes âgées dans les pays en développement menées par The International Exchange on Ageing, Law and Ethics (EAGLE); évaluation de la malnutrition chez les personnes âgées dans les pays en développement effectuée par HelpAge International; participation et contribution des pays en développement à la Conférence internationale sur le vieillissement de la population organisée à l'Université de San Diego; et enfin, formation de longue durée, du niveau de la maîtrise, en gérontologie à l'Institut du vieillissement de Malte.

94. Alors que le Fonds d'affectation spéciale concernant le vieillissement continue de fournir le capital de mise en route des petits projets, une nouvelle initiative de financement est en cours de concrétisation. Il s'agit de la nouvelle association de la Fondation Banyan, fondation mondiale du vieillissement, qui s'attache à explorer les possibilités de collecte de fonds et à constituer un dossier de demandes de projets émanant de toutes les régions en développement. Bien qu'étant autonome et privée, la Fondation Banyan a été créée en 1991 sous le patronage de l'ONU. Ses objectifs consistent à : a) informer la communauté internationale des donateurs des besoins et des possibilités créés par le vieillissement des individus et de la population; b) appuyer les projets de recherche et les projets concrets destinés à permettre aux personnes âgées de conserver leur indépendance et d'apporter leur contribution à la société; et c) soutenir la mise en oeuvre des plans et stratégies des Nations Unies concernant le vieillissement.

95. Le Conseil d'administration et le Comité de coordination mixte du Fonds doivent se réunir à New York en octobre 1992, parallèlement aux séances plénières consacrées au vieillissement.

96. Comme on le constate de plus en plus, les personnes âgées représentent une ressource pour le développement. A cet égard, les Volontaires des Nations Unies font souvent appel à ce potentiel. Les retraités des services publics et de l'industrie, les anciens cadres gestionnaires et les membres des professions libérales représentent 6 % du fichier du programme des Volontaires des Nations Unies et 350 d'entre eux travaillent sur le terrain.

97. La durée des affectations du programme des Volontaires des Nations Unies pour les candidats âgés varie de 3 à 12 mois (au lieu des 24 mois de service habituels). Les Volontaires sont généralement affectés aux tâches suivantes : secours d'urgence à la suite de catastrophes naturelles ou causées par l'homme; assistance technique et professionnelle en matière d'orientation ou d'études de faisabilité; formation intensive du personnel local; et assistance technique à la gestion, la commercialisation, la conception des produits et l'informatique au profit des petites entreprises.

98. Les connaissances techniques, l'expérience et l'esprit volontariste des personnes âgées leur permettent de rendre de grands services à la société, et, ce faisant, d'en bénéficier aussi. Le projet d'objectif mondial No 6 reflète cet esprit : "Etablir un réseau mondial de bénévoles du troisième âge pour le développement économique et social" (voir A/47/339, sect. III). La création

de nouvelles possibilités permettant aux personnes âgées de continuer à contribuer au développement de leur société dans les villes et villages du monde entier, inaugurera une ère nouvelle pour le troisième âge dans laquelle les personnes âgées seront les agents et, le cas échéant, les bénéficiaires du développement..

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

99. L'année anniversaire s'achève, marquant ainsi la fin de la première décennie du Plan d'action international sur le vieillissement. Les 10 prochaines années annoncent l'ère du vieillissement, décennie au cours de laquelle la population mondiale entrera dans la phase de transition démographique avec, en l'an 2000, une population comprenant 10 % de personnes âgées (taux qui devrait atteindre 20 % et plus au cours des décennies suivantes). Mais, si le vieillissement de la population peut être prévu avec une certaine précision, la transformation correspondante des infrastructures socio-économiques qu'il implique est moins évidente et risque même de tarder dans de nombreuses régions. C'est là que réside le défi que doivent relever les pays et la communauté internationale.

100. La première décennie du Plan d'action a permis de mieux prendre conscience du problème du vieillissement et des potentialités des personnes âgées. Elle a également permis de développer et de diversifier les activités. L'année anniversaire de 1992 a connu un grand succès à tous les niveaux. C'est ainsi que les gouvernements, les fondations, les fonds, les organismes de développement, les instituts du vieillissement, les organisations de personnes âgées, les groupements professionnels et commerciaux et d'autres organismes ont célébré cet anniversaire et contribué à fixer les objectifs mondiaux de la prochaine décennie.

101. Les objectifs mondiaux relatifs au vieillissement à atteindre d'ici l'année 2001 (A/47/339) sont conçus comme une stratégie pratique pour mobiliser l'intérêt, l'énergie, l'enthousiasme, la compétence et l'expérience de nombreux acteurs autour de quelques tâches prioritaires. Ces objectifs définissent un certain nombre d'activités de développement pour la décennie à venir qui pourraient inclure un volet concernant le vieillissement, bénéficiant ainsi des nombreux programmes existants. Ils supposent l'initiative indépendante, la coopération volontaire et le partage des ressources, et recensent les ressources financières devant être mobilisées au cours de la décennie.

102. L'Assemblée générale, en examinant les progrès accomplis, ainsi que les problèmes rencontrés durant les 10 années écoulées, pourrait adopter les objectifs mondiaux relatifs au vieillissement à atteindre d'ici l'année 2001 qui constituent une stratégie pratique (A/47/339) servant de cadre aux activités à entreprendre aux niveaux national, régional et mondial.

103. Le Secrétariat et le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, en tant que centres de coordination des activités des Nations Unies concernant le vieillissement, auront un rôle majeur à jouer dans le cadre des efforts visant à réaliser les objectifs mondiaux, soit en lançant des initiatives, soit en les encourageant ou en assurant la coordination. Le succès dépendra entre autres des ressources dont ils disposent pour cette mission et de celles mises à la disposition des commissions régionales en tant

que centre de coordination au niveau régional. La capacité de fournir l'assistance technique requise est d'une importance primordiale, et la disponibilité des services consultatifs concernant le vieillissement ainsi que les ressources du Fonds d'affectation spéciale concernant le vieillissement en seront des éléments clefs. Il faudra également veiller à associer comme il convient fonds provenant du budget ordinaire et ressources extrabudgétaires.

Notes

- 1/ Publication des Nations Unies, numéro de vente E.92.XIII.2.
- 2/ ST/CSDHA/14.
- 3/ Organisation internationale du Travail, 1992, ISBN : 92-108222-9.
- 4/ Ibid., 1991, ISBN : 92-2-107294-0.
